

Exploitation des chemins de fer—Loi

Ces hommes sont acculés au mur. Si on croit que ce projet de loi va désamorcer la crise ferroviaire, mieux vaut y réfléchir, car les absences vont se poursuivre tout comme le harcèlement et les députés auront contribué à la démolition des travailleurs des chemins de fer. Comme je l'ai dit, les avantages sociaux de ces travailleurs ne soutiennent pas la comparaison avec ceux des travailleurs exerçant des métiers semblables dans l'industrie. Et on ne peut pas dire qu'ils n'ont pas droit à une amélioration au chapitre des congés de maladie et du régime de pension.

Il est vrai que les sédentaires sont victimes de l'évolution technologique et en toute justice, leur sécurité devrait être assurée. Il est exact aussi que les travailleurs ferroviaires ont été plus que patients avec les compagnies et le gouvernement. La dernière augmentation de salaire leur a été accordée il y a 19 mois. Je crois donc qu'ils se sont montrés plus que patients. En outre, ils ne touchent pas de prestations de grève. Il s'est aussi avéré que les compagnies n'ont pas négocié de bonne foi. De fait, le sous-ministre a déclaré l'autre soir à la télévision que les compagnies n'avaient pas fait preuve de bonne foi lors des négociations.

Je dis, portons un coup aux sociétés de façon à ce qu'elles soient toujours de bonne foi au cours des négociations futures—et ainsi, nous ne serons peut-être pas obligés de nous montrer injustes envers les travailleurs.

Comment le gouvernement peut-il présenter un pareil ramassis de choquantes insipidités que ce que contient le bill C-217? Ce bill n'offre rien aux travailleurs. Il essaie de leur donner exactement ce qu'ils ont refusé au cours des négociations parce qu'ils savaient que ce n'était pas suffisant. Il est extrêmement curieux, en effet, que le gouvernement, non seulement permette mais encourage même les chemins de fer Nationaux, qui appartiennent aux travailleurs du pays, de ne pas mieux agir que les sociétés privées, au lieu d'établir une norme pour les employés ferroviaires, de montrer l'exemple de règlements respectables, justes et équitables au Canada. A la place de cela, il y a eu collusion et les sociétés ont présenté ce plat de lentilles que traduit le bill C-217.

Les libéraux croient-ils sincèrement que ce bill apportera la paix et l'harmonie à la situation du travail? Où étaient-ils donc au cours des neuf derniers mois? Les employés se sont absentés. J'ai soulevé la question à la Chambre dès le début de juillet et les absences se produisaient depuis trois mois. Je prédis, monsieur l'Orateur, que les troubles de la situation ferroviaire vont se poursuivre. Les employés ferroviaires ont fait part de leur insatisfaction au sujet des propositions faites par les sociétés au cours de ces neuf derniers mois. Ils en ont eu assez, après neuf mois, de n'avoir pas obtenu de contrat. Où donc les libéraux se trouvaient-ils durant ces grèves sélectives? Que faisaient-ils pendant les troubles ferroviaires et les absences?

● (1710)

Si le ministère du Travail savait que les sociétés ne négociaient pas de bonne foi comme c'est apparemment le cas, pourquoi n'est-il pas entré en scène pour amener les sociétés à changer d'attitude?

On a dit que les sédentaires n'accepteraient pas cette mesure législative. Si cela devenait réalité, je prétends que la responsabilité de la situation reposerait sur le ministère du Travail et le cabinet libéral. L'expérience des règlements imposés aux travailleurs alors que les libéraux ou les conservateurs ont dû faire adopter une loi pour forcer

[M. Rodriguez.]

les travailleurs à reprendre le travail, équivaut à confier à Dracula la responsabilité des banques de sang de la Croix-Rouge.

Des voix: Oh, oh!

M. Rodriguez: Si les ministres du gouvernement sont tellement préoccupés de protéger les quêteux en Cadillac au point qu'ils ne peuvent rien voir d'autre, ils doivent alors en subir les conséquences. Il n'appartient pas aux sédentaires du rail de continuer à subventionner l'économie. Pourquoi le reste de l'économie devrait-il être supporté par les travailleurs du rail? Monsieur le président...

M. le vice-président adjoint: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est écoulé. La parole est au député d'Ottawa-Ouest.

M. Reilly: Monsieur le président, j'essaierai de me conformer au conseil du député de Skeena qui nous a invités tantôt à être brefs pour ensuite utiliser chaque minute qu'on lui avait allouée. Je peux vous dire...

M. Howard: Vous devriez dire la vérité pour une fois. Je sais que c'est difficile pour vous mais vous devriez le faire.

M. Reilly: Ma foi, Frank, je me souviens que vous avez été interrompu.

M. Howard: Essayez d'être honnête.

M. Reilly: Je veux vous dire, monsieur le président, que j'appuierai les amendements proposés par mon chef.

Une voix: Lequel?

M. Reilly: Tous les amendements.

Une voix: Quel chef?

M. Reilly: Je vois que le député d'en face... ma foi, peut-être ne devrais-je pas le dire.

Une voix: Continuez.

M. Reilly: Monsieur le président, nous avons écouté plus tôt aujourd'hui le député de Verdun, qui par suite de ce que je crois son attitude bien humanitaire à l'égard des problèmes du travailleur, a été destitué et presque désavoué par son propre parti. Nous avons également écouté le ministre des Transports, pour qui j'ai la plus grande estime. Au début des années 50, alors que la révolution dite tranquille s'amorçait au Québec, il a presque mis sa vie en jeu pour les travailleurs mêmes dont il parle maintenant. Par malheur, je ne pourrais en dire autant du ministre actuel du Travail, qui a réussi à introduire un tel chaos dans le processus tout entier de la négociation collective que patrons et ouvriers n'en reviendront peut-être jamais.

Nous ne pouvons forcer les gens à retourner au travail sans leur offrir un avantage raisonnable, mais même si je déteste l'idée de forcer les gens à retourner au travail quand il veulent faire la grève, j'estime que nous n'avons pas d'autre choix. Le ministre le sait et tous les députés le savent. Même le député qui a pris la parole il y a quelques minutes le sait.